

PORTO-NOVO, le 19 DECEMBRE 1961.

/// DECRET N° 61- 432 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant
Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB du 15 Avril 1961 fixant
les attributions des Membres du Gouvernement;

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Me. Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du
Ministre de la Fonction Publique et du Travail pendant l'absence
de Me. Bertin BORNA.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
absent,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation chargé
de l'intérim,

DISTRIBUTIONS:

	15
	3
	1
RES	13
D.	1

